



Nombre de membres composant le Conseil : 23

Présents : 22
Absents : 0
Pouvoirs : 1

L'an deux-mille-vingt et un et le vingt-neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 26 avril 2021 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène -
GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre -
BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier -- POTE
Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel -
MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline – JUVIGNY Daniel - BLANC Jean-Charles –
DURET Nadine – IAFRATE Manon.

ABSENTS

Mesdames et Messieurs :
Néant.

EXCUSES

Mesdames et Messieurs :
Néant.

PROCURATIONS

Mesdames et Messieurs :
MESNARD Nathalie à DEBERES Pauline.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

- Il est proposé de désigner M. CROUZATIER Christian pour assurer ces fonctions.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY– IAFRATE Manon.

DECIDE

- De nommer M. CROUZATIER Christian, secrétaire de séance.

2. APPROBATION COMPTE-RENDU.

**OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL.
(Séance du 24 mars 2021)**

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal et demande s'il y a des remarques :

- Pas de remarques.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY– IAFRATE Manon.

ADOpte le compte-rendu de la précédente réunion.

TRAVAUX

3. VALIDATION ENTREPRISE ADJUDICATAIRE – TRAVAUX AVENUE JEAN MOULIN.

- Lot 1 VRD
- Lot 2 éclairage public

Arrivée de Monsieur Jean-Charles BLANC à 20h24.

OBJET : VALIDATION ADJUDICATAIRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE JEAN MOULIN

La commission travaux s'est réunie le 06 avril 2021 concernant la consultation d'entreprises pour les travaux de « Aménagement de l'Avenue Jean Moulin »

M. le Maire, en donne les résultats :

Lot 1 – VRD - terrassement

L'Entreprise EUROVIA Provence Alpes Côte d'Azur
L'entreprise SNC EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ALPES VAUCLUSE
L'Entreprise GAGNERAUD CONSTRUCTION
L'Entreprise Société AIXOISE DE TRAVAUX et RESEAUX
L'entreprise SPIE BATIGNOLLES MALET
L'entreprise VRD PROVENCE

Lot 2 - Eclairage

L'Entreprise INEO Provence et Côte d'Azur
L'Entreprise EGE NOEL BERANGER
L'Entreprise SAS SPIE CITYNETWORKS
L'Entreprise SARL REYNAUD FREDERIC
L'entreprise SAS GIORGI

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

APPROUVE le choix de la commission et propose de retenir :

Lot 1 VRD - Terrassement

L'entreprise SNC EIFFAGE ROUTE GRAND SUD ALPES VAUCLUSE – Route de l'Isle sur la Sorgue – BP 40024 – 84301 Cavailon Cedex - est retenue, pour un montant de travaux de 329.804.20 euros HT.

Lot 2 Eclairage

- L'entreprise SAS GIORGI – 177 Rue Jean Monnet 84300 Cavailon – est retenue pour un montant de travaux de 29 220,00 euros HT.

FINANCES

4. AVENANT AU BAIL - ANTENNE TDF – « Sur la Crau ».

OBJET : AVENANT AU BAIL TDF.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un avenant n°2 avec la Société TDF, 155 bis avenue Pierre Brossolette 92541 MONTRouGE – représentée par Monsieur Christian GRIMALDI, concernant la location de la parcelle – section A n°495, sise « Haras de la Crau » pour une antenne relais, d'une durée de 15 ans.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

ACCEPTE l'avenant n°2 avec la Société TDF, pour une durée de 15 ans, soit du 30 avril 2021 jusqu'au 29 avril 2036, et

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

5. ROLE D'ARROSAGE AGRICOLE.

OBJET : REVISION TAXE ARROSAGE AGRICOLE - ANNEE 2021.

M. le Maire expose à l'Assemblée :

Qu'il y a lieu de procéder à la révision de la taxe d'arrosage agricole pour l'année 2021.

Le taux actuel est de 130,00 euros l'hectare.

Les personnes dont la superficie irriguée est inférieure à 2500 m2 paieront un forfait de 37,00 euros.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

DECIDE de maintenir le montant de cette taxe pour l'année 2021 à 130.00 euros l'hectare et à 37,00 euros pour les personnes dont la superficie irriguée est inférieure à 2500 m2.

URBANISME

6. ACHATS DE TERRAINS EN BORD DE ROUTE.

Vente Sarl le Clos des Coccinelles/commune d'Alleins - Parcelle D1545.

Vente FM Développement/Commune d'Alleins – Parcelle D1437

OBJET : Lotissement « Les résidences de la Glacière » - (Vente Sarl le Clos des Coccinelles/commune d'Alleins) - Parcelle D1545

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté la SARL « Le Clos des Coccinelles », représentée par M. COMBE Robert, de rétrocéder à la commune la parcelle D1545, d'une contenance de 209 m², sise chemin Saint Georges Saint Roch.

Cette parcelle constituait l'emprise de l'emplacement réservé n°11 du PLU – chemin Saint Georges Saint Roch, lors de la création du lotissement « Les Résidences de la Glacière ».

La SARL « Le clos des Coccinelles » propose de rétrocéder cette parcelle à la commune pour l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

DECIDE l'achat de la parcelle 1545, d'une contenance de 209 m², pour l'euro symbolique

DIT que les frais d'actes seront à la charge de la commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

OBJET : Lotissement « Le Clos du Château » - (Vente FM Développement/Commune d'Alleins). Parcelle D1437.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté la société FM DEVELOPPEMENT, représentée par Mme COMBE Florence, de rétrocéder à la commune la parcelle D1437, d'une contenance de 383 m², sise quartier Bruissaban.

Cette parcelle constituait l'emprise de l'emplacement réservé n°11 du PLU – chemin Saint Georges Saint Roch, lors de la création du lotissement Le Clos du Château. La société FM DEVELOPPEMENT propose de rétrocéder cette parcelle à la commune pour l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

DÉCIDE l'achat de la parcelle D1437, d'une contenance de 383 m², pour l'euro symbolique

DIT que les frais d'actes seront à la charge de la commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

DIVERS

7. MODIFICATION STATUTS SIVU COLLINES DURANCE.

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU « COLLINES DURANCE »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une délibération du Comité Syndical « Collines Durance » qui modifie les statuts du SIVU.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

Monsieur le Maire informe également que la contribution de la commune pour l'année 2021 au SIVU est de 153 781.00 € (cent cinquante-trois mil sept cent quatre-vingt-un euros).

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,
Par 22 voix Pour.

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre - BERTO Roger - DELIGNY Yveline – SAMPSONI Jean – VAUX Didier – POTE Xavier - COURMES Olivia - BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - MARMOL Cyrielle – DEBERES Pauline (+procuration MESNARD Nathalie) – JUVIGNY Daniel– BLANC Jean-Charles - IAFRATE Manon.

APPROUVE les modifications des statuts du SIVU « Collines Durance ».

APPROUVE la contribution de la commune au SIVU, soit la somme de 153 781.00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

8. LISTE PREPARATOIRE DU JURY D'ASSISES.

Tirage au sort des Jurés.

Comme le prévoit le Code de la Procédure Pénale fixant à 2000 le nombre de jurés figurant sur la liste annuelle pour le Département des BDR, et à 450 le nombre de jurés suppléants, Il convient de procéder au renouvellement annuel des listes du jury d'assise.

Chaque année, il appartient aux Maires de dresser la liste préparatoire du jury, par tirage au sort à partir de la liste électorale

Nombre de personnes à désigner :

Le nombre de jurés par commune pour la liste annuelle est fixé chaque année, par arrêté préfectoral, proportionnellement au chiffre officiel de la population.

Nombre de jurés pour Alleins = **3**

La liste préparatoire doit comprendre trois fois plus de noms que de jurés attribués à la commune

Personnes à inscrire sur la liste préparatoire :

Toutes les personnes désignées par le sort, sauf celles qui n'auraient pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit le tirage au sort ;

Conformément aux dispositions de l'article 258 du Code de Procédure Pénale, sont dispensées des fonctions de juré les personnes âgées de plus de 70 ans, ainsi que les personnes n'ayant pas leur résidence principale dans le département siège de la Cour d'Assises, uniquement lorsqu'elles en font la demande à la commission placée sous la présidence du Premier de la Cours d'Appel (article 262 du même code).

Etablissement de la liste définitive annuelle du jury d'assises :

La liste définitive des jurés et la liste spéciale de jurés suppléants sont établies chaque année, dans le courant de septembre, par une commission siégeant à la cour d'Appel d'Aix en Pce instituée par les articles 262 et dans les conditions prévues à l'article 263 du Code de Procédure Pénale.

Ont été désignés pour être inscrit sur la liste préparatoire :

M. BARCELONA Stéphane, Mme BELMONTE Delphine, M. ISOUARD Sébastien, M. JUILLAN Benoit, M. JUVIGNY Daniel, M. LEROY Thierry, Mme COULOMB Stéphanie, M. PEYRATOUT Cédrick, Mme TORAN Jacqueline.

TRAVAUX

9. POINT COMMISSION TRAVAUX.

Avenue jean moulin – travaux terminés

Requalification des rues - ouverture des rues petits problèmes de circulation
Travaux rue de la république béton + enrobé

Espace vert - plantation à partir de lundi 19 mai

Réfectoire – déménagement en cours – remerciements aux services techniques
Des repas froids seront servis pendant les 15 prochains jours.

Le réfectoire sera en fonction dès le lundi 10 mai 2021

Arrivée de Mme DURET Nadine à 20h24

QUESTIONS DIVERSES

Philippe GRANGE

Bus vaccination du Conseil Départemental au Bastidon le 12 mai 2021

Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18 heures.

Cérémonie du 8 Mai. Suite à une note de la Préfecture, cérémonie sans public, dépôt de gerbe uniquement.

Pour info, la société TMS est en liquidation judiciaire

Pascale URHAHN-BOLLIER

La commission environnement a pris contact avec l'association « Energie partagée (énergie photovoltaïque, projets citoyens).

Association qui accompagne les collectivités.

Un projet citoyen qui participe au développement des énergies renouvelables

Proposition pour un bilan et voir si les administrés seraient intéressés pour l'installation du photovoltaïque sur toiture.

Présentation par la société au prochain conseil municipal.

Roger BERTO

Pour information le SICAS va faire installer une microcentrale hydraulique.

Jean SAMPSONI

Un projet pourrait voir le jour du côté du Deffend avec l'ASA de Craponne.

Nadine DURET

Petit rappel : au niveau de la vaccination, on peut toujours être positif, le vaccin n'exclut pas les gestes barrières.

Lionel FABRE

Terres de jeux 2024

La commune a été labélisée par « Terre de jeux 2024 ». Favoriser l'esprit du sport dans les villages, plus de sport durable.

Réunion de présentation. Voir après au niveau des écoles, des associations.

Première partie de découverte, fiches techniques pour pouvoir travailler avec les autres villages. Cela part pour les JO 2024 mais aussi pour Tokyo 2020

A partir du 4 mai, liaison du site avec les différentes communes. L'objectif : Développer beaucoup plus d'activités sportives.

Philippe GRANGE. Sortie du confinement, le 19 mai. Redémarrage des associations sportives à l'intérieur.

Yveline DELIGNY

Travail sur Maison « France Service ». Remplir un pré dossier auprès de la Préfecture. Partenariat à valoriser : la CAF, la MSA ; le Pôle Emploi...

Catherine MOYEMONT-GAILDRY

Lecture de la lettre de Mme SALAMON sur l'amandaie.

Daniel JUVIGNY

Info PC aménagement.

Lotissements à l'entrée du village. La superficie des terrains était de 1000m² et là nous passons à 700m²

Philippe GRANGE. Avec la loi Alur, il n'y a plus de surfaces minimales.

Jean-Charles BLANC

France Service : L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique. Formation agent de mairie pour le service

Panneaux photovoltaïques : voir les enjeux positifs et négatifs.

Contrat aidé : Afin de diminuer l'impact de la crise sociale, le gouvernement s'est mobilisé dès le mois de juillet avec le plan : « 1 jeune, 1 solution ». Un courrier a été signé entre l'Etat et Pole emploi ; Ensemble pour le soutien des collectivités locales et des associations pour développer l'emploi de proximité.

City All : où en est l'application

Catherine MOYEMONT GAILDRY. La lettre d'actualités est en cours de finition et l'application city all va être annoncé et mise en service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30